

Le prix de la vérité

PAR MARYVONNE OLLIVRY

Pour avoir osé dénoncer des désastres sanitaires et médicaux, ils se sont retrouvés persécutés par ceux qu'ils attaquaient.

Meneton et les industries alimentaires, Vasseur et les prisons, Cicoella et les fabricants de solvants, Frachon et les laboratoires Servier, Séralini et les OGM... Chacun nous raconte les suites terrifiantes de ses révélations. Un sacré courage!



PIERRE MENETON



VÉRONIQUE VASSEUR

Que faire quand on découvre l'insupportable et que l'on est seul face à d'énormes groupes de pression, de colossaux intérêts financiers ? Question d'honneur, de devoir, de pouvoir se regarder en face, ils ont décidé de mener le combat.



ANDRÉ CICOELLA



IRÈNE FRACHON



GILLES-ERIC SÉRALINI

GILLES-ERIC SÉRALINI, 52 ANS Professeur et chercheur en biologie moléculaire à l'université de Caen DÉNONCIATEUR, ET VICTIME, DES OGM

Codirecteur du pôle risques multidisciplinaires (MRSH-CNRS*), il est aussi président du conseil scientifique du CRIIGEN, et a publié en septembre dernier une étude toxicologique pulvérisant la vérité officielle sur l'innocuité des OGM et du principal herbicide du monde, le Roundup de chez Monsanto.

Intimidation ? « Certains me disaient : "Tu ne devrais pas te lancer là-dedans, ça va gêner." Pas mes confrères du CRIIGEN, Comité de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique, que j'ai fondé en 1999 avec Corinne Lepage et Jean-Marie Pelt, qui m'ont toujours soutenu. D'autres, de façon plus déguisée, me glissaient, à la fin d'un colloque : "Vous savez à quoi vous vous exposez, pour votre carrière, votre famille... C'est que vous remuez beaucoup de choses. Vous ne finirez pas indemne..." Depuis la publication des résultats, les responsables de Monsanto ont demandé le retrait de l'article à l'éditeur de mon étude scientifique. Ceux qui montent au front pour me discréditer avec une grande violence sont des chercheurs ou lobbyistes ayant contribué à évaluer leurs produits, avec un intérêt financier à défendre. En remettant en cause le système qui finance les études de biotechnologie, je me doutais, évidemment, que je gênais certains lobbys. Mais je ne pensais pas me confronter à une aussi grande mauvaise foi, à un tel mensonge institutionnalisé. »

Risque pour la carrière. « En me lançant à l'encontre des intérêts de certains, je sais qu'il va me falloir renoncer à un avancement normal, malgré tous mes travaux scientifiques. On m'a dit que j'étais le plus jeune professeur de France en biologie moléculaire. J'ai attendu vingt ans l'avancement que j'aurais pu avoir au bout de dix années. »

Désespoir. « Durant cinq ans de ce travail dans le plus grand secret, j'ai été confronté à des difficultés (trouver des financements, des semences...) : j'ai connu des hauts et des bas, mais jamais le désespoir. Je ne me suis jamais senti seul, je me savais soutenu par des centaines de chercheurs de tous pays, qui se sont notamment exprimés pour me défendre dans



« On me glissait :
« Vous savez à quoi
vous vous exposez,
pour votre carrière,
votre famille...
Vous ne finirez pas
indemne... » »

un procès que j'ai intenté en diffamation contre ces lobbys, et que j'ai gagné. »

Jalousie. « Que certains puissent être jaloux de la couverture médiatique que nous avons aujourd'hui, je ne m'en suis jamais soucié. Il s'agit d'un détail personnel qui ne

vaut rien face à l'enjeu de santé publique. Le plus grave, c'est que les corps de nos enfants soient devenus des poubelles ! Je pleure tous les jours à cause de ces maladies juste liées à l'environnement. Il y a plus de morts à cause des substances chimiques qu'il y en a eu durant la Seconde Guerre mondiale. Ceux qui ne veulent voir aucun signe d'alerte dans nos études auront à répondre de leurs malhonnêtetés graves. »

Aujourd'hui. « Je ne m'attendais pas à cette déferlante. Dans les semaines qui ont suivi la parution de l'article dans la revue "Food and Chemical Toxicology", j'ai dû répondre à des quantités d'interviews de médias de tous pays. Il y a les anonymes qui me saluent, m'apportent des marques de soutien. Ce qui contrebalance tous ceux qui me traitent d'incapable, de "clown", de "lanceur de peur" ! Mes amis ne cessent de me dire qu'il faudrait que je m'accorde un temps sans portable. Je préfère marcher dans la nature. »

Caractère. « Je suis quelqu'un de volontaire et d'optimiste qui a toujours dit ce qu'il pensait. Je ne cherche pas le conflit, mais je ne supporte pas qu'on piétine la santé humaine. C'est une question d'honneur : pouvoir me regarder en face. J'ai été éduqué par des parents confrontés aux événements d'Algérie, expatriés à Nice, par une mère courage qui a élevé mon frère handicapé, le tout dans un quartier difficile. Ce ne fut pas une enfance privilégiée. Cela m'a marqué, sûrement. »

Espoir. « Je souhaite maintenant des tests sérieux, effectués par des laboratoires indépendants et sur une durée conséquente – et non sur seulement quatre-vingt-dix jours –, histoire de lever le doute, que ce soit dans le sens de l'innocuité ou de la nocivité des OGM. Sinon, j'aurai toujours la conscience d'avoir fait ma part de travail. Aux consommateurs de savoir si oui ou non ils veulent manger ces OGM et ces pesticides, et d'interpeller les politiques. » ■

Son livre : « Tous cobayes ! OGM, pesticides, produits chimiques », éd. Flammarion.

* MRSH-CNRS : Maison de la recherche en sciences humaines, associée au Centre national de la recherche scientifique.

Des photos
extraites du film
« Tous cobayes ? »
tiré de son étude :
deux cents rats
nourris au maïs
OGM NK603 traité
au Roundup
de Monsanto ont
développé
des tumeurs en
deux ans.
Les académies
officielles ont
rejeté ses preuves :
« scientifiquement
insuffisant ».



VÉRONIQUE VASSEUR, 61 ANS**Médecin à la prison de la Santé****DES MENACES DE MORT POUR AVOIR DÉCRIT NOS PRISONS**

En 1992, elle découvre un univers « où tout est choquant : la crasse, la violence, les soins, le système de caïdat, l'inertie de l'administration ». Huit ans plus tard, elle raconte son expérience dans un livre choc. Une semaine avant sa parution, « Le Monde » en publie des extraits. Véronique Vasseur plonge dans la tourmente. N'empêche, aujourd'hui, certaines prisons vont être rénovées.

« Avant la sortie de l'article, je suis extrêmement angoissée mais déterminée. Une forme d'inconscience, sûrement. En réaction, l'administration pénitentiaire s'empresse d'organiser un "week-end portes ouvertes" à la Santé, histoire de prouver combien leur prison, rapidement ripolinée, est impeccable. Le lundi, je retourne au travail, accompagnée par France 2 : je crains une émeute, ou qu'on m'empêche de reprendre mon travail. Les surveillants, hostiles, distribuent des tracts. A une dame qui téléphone à la prison pour me féliciter et propose qu'on me remette la Légion d'honneur, quelqu'un répond : "Plutôt lui tirer une balle dans la tête." Je reçois des menaces de mort ; les pneus de ma moto sont crevés. Le ministère de la Santé me recommande de faire attention, de changer tout le temps de trajet. Je ne tiens pas au courant mes proches de tout cela : inutile de leur mettre la pression. Mais c'est franchement affolant. Je perds 6 kilos.

J'ai peur, bien sûr, des représailles, mais je me sens tellement soutenue par les médias et par les députés décontenancés après leur visite de la prison que je suis convaincue qu'il ne m'arrivera rien. Aurais-je eu ce courage si j'avais mesuré l'ampleur du "pavé dans la mare" ? Mais pouvais-je rester dans cet endroit et me taire ? J'y ai vécu des moments si forts ; j'ai aimé des gens au-delà de ce que je pensais. Ce qu'on leur fait subir est tellement injuste, quoi qu'ils aient fait.

Ma médiatisation a fait des dégâts dans ma vie privée, mais j'assume complètement. Je le referais. D'ailleurs, une fois nommée à l'hôpital, j'ai écrit un autre livre, sur les défaillances de l'Assistance publique, cette fois, qui n'a pas été très bien accueilli. Mais je suis toujours à l'hôpital Saint-Antoine, et on ne me fait pas la tête. Il faut dire qu'ils sont beaucoup moins stupides que dans l'administration pénitentiaire. Pour le tournage de la fiction adaptée de mon livre (diffusée sur France 2 le 17 octobre dernier, avec Mathilde Seigner dans le rôle-titre), elle a même déconseillé à la production de me faire venir sur place, à la prison de Rennes.

Suis-je ce qu'on appelle une emmerdeuse ? Non, je dis les choses sans faux-semblants. C'est la rage qui me fait avancer. Je n'aime pas qu'on se foute de ma gueule, c'est tout. ■



**« J'entends :
« Plutôt
lui tirer une
balle dans
la tête » »**

*Son livre :
« Médecin-chef
à la prison
de la Santé », éd.
du Cherche-Midi.*

ANDRÉ CICOLELLA, 67 ANS**Chercheur à l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) de Nancy****LICENCIÉ POUR AVOIR DÉNONCÉ LES DANGERS DES SOLVANTS**

Spécialiste dans l'évaluation des risques sanitaires, il travaille sur les effets des éthers de glycol, ces solvants utilisés dans les peintures, colles, détergents, vernis... pour la santé humaine (malformations, stérilité...). En avril 1994, quinze jours avant le colloque international qu'il organise, il est licencié pour faute grave. Un 1^{er} avril. Mais ce n'est pas une farce.

« Certains collègues m'avaient dit : "Tu vas avoir des problèmes." Cela ne m'inquiétait pas plus que ça. Que cela dérange les industriels qui vendent ces produits, soit ! Mais l'enjeu de santé publique était trop important, j'étais soutenu par la communauté scientifique internationale et

j'avais des financements. Et puis soudain est arrivée cette lettre recommandée m'informant de mon licenciement ! Pour "faute lourde", qui plus est... Pour insubordination ! Tout cela pour ne pas avoir participé à une réunion convoquée à la va-vite pour un problème vieux d'un an, sans les autres chercheurs concernés. C'est d'une violence inouïe ! Du jour au lendemain, je me suis retrouvé sans salaire. Heureusement, mes collègues suédois, américains, etc. m'ont encouragé. Je fais une première démarche juridique auprès du tribunal de grande instance au nom des droits de l'homme. Question de principe. J'obtiens le droit de participer au colloque, mais pas d'y parler. Je m'y rends.

Ambiance électrique. Le dernier jour, le président annonce : "Je déclare le colloque terminé et demande à André Cicolella de nous rejoindre à la tribune !" Standing ovation, tandis que la direction de l'INRS s'en va sous les huées. Sur le plan moral, c'est une forme de réintégration. Des hommes politiques de tous bords m'ont soutenu. Gérard Longuet, ministre de tutelle et président de la région Lorraine, a appuyé ma candidature pour que je sois intégré à l'Ineris, l'Institut national qui s'occupe des risques environnementaux. J'ai eu plus de chance que d'autres qui perdent tout. Et s'il fallait recommencer ? Pas une seconde d'hésitation. C'est notre responsabilité de chercheurs.

Cela correspond à ma personnalité, à mon éducation. Mes parents étaient des gens modestes, mon père avait immigré d'Italie. Pour eux, la droiture n'était pas un vain mot. Je suis un enfant de l'école républicaine qui transmettait cette valeur. Je reste toujours très engagé. J'ai un jour appris que j'étais devenu ce qu'on appelle aux Etats-Unis un "whistleblower", un lanceur d'alerte. Avec d'autres, on a créé en 2000 l'association Sciences citoyennes qui regroupe ceux qui pensent que la science doit être au service de la société, et non au service d'intérêts économiques particuliers. Précision : les éthers de glycol viennent d'être classés par le règlement européen Reach substances prioritaires à éliminer en 2012. Je l'avais dit en 1994. On a perdu dix-huit ans ! ■

**« J'ai été évincé pour
insubordination ! »**

*Son livre :
« Le défi des
épidémies
modernes.
Comment
sauver la Sécurité
en changeant
le système
de santé », éd.
La Découverte.*

IRÈNE FRACHON, 49 ANS**Pneumologue au CHU de Brest****DES MÉTHODES DE BARBOUZES, TÉLÉGUIDÉES PAR SERVIER**

En 2007, Irène Frachon signale à l'Afssaps (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé) que certains de ses patients traités au Mediator, un médicament des laboratoires Servier, souffrent d'atteintes cardiaques. Elle découvre que ce produit comprend le même composé toxique que l'Isoméride, autre coupe-faim de Servier, interdit en 1997 pour cause de maladie mortelle. En mars 2009, elle déclare onze cas.

Paris Match. Vos révélations, ce fut le grand saut ?

Irène Frachon. Quand j'ai réalisé que des gens s'empoisonnaient chaque jour, j'ai basculé. Il fallait y aller. Par des confrères, je soupçonnais ce dont les laboratoires Servier étaient capables : coups de fil nocturnes, livraison de couronnes mortuaires, filatures... Des méthodes de barbouzes, mais je me disais que le scandale de l'Isoméride avait dû les calmer. Ce que j'ai découvert relève plutôt d'une pharmacodélinquance institutionnalisée !

De quoi être prudente, non ?

Je l'ai été dès le départ, en 2007. J'ai relu de façon obsessionnelle mes premiers

dossiers de pharmacovigilance, ces formulaires qu'on transmet à l'Afssaps quand on découvre un cas suspect : je n'avais pas droit à l'erreur. Plus j'avance dans mon enquête sur les méfaits du Mediator, plus je comprends l'ampleur du drame. Une course contre la montre commence début 2009. Je deviens très fébrile. Je ne dors plus. Je ne parle que de ça à mes enfants et à mon mari. Qui m'a toujours soutenue.

Commencez-vous à avoir peur ?

La vraie peur viendra avec la parution de mon livre en 2010. Après le retrait du Mediator, je me dis qu'il faut que j'écrive, que je témoigne du crime, puisque, oui, c'est un crime ! J'ai vu mourir des gens foudroyés par ce poison. Les

collègues m'avertissent : "C'est une bombe atomique, ça !" Là, tout bascule. La toubib inconnue de province, brave mère de quatre enfants, va devenir un objet de détestation. **Surtout quand Servier attaque le livre pour son sous-titre, "Combien de morts?"**

Le lundi suivant la mise en rayons, les avocats de Servier au tribunal de grande instance de Brest plaident avec de tels mensonges que je ne peux croire que ça va prendre. Or, nous voilà condamnés ! Le ciel m'est tombé dessus ! J'étais effondrée. La justice était capable d'accepter ça ! J'ai soudain été très inquiète pour le futur de nous voir si mal protégés... Ce sont les moments les plus durs. Le livre reparaît grâce au courage de mon éditeur, avec la mention "sous-titre censuré", mais on n'arrive pas à le remettre en place dans les librairies. Trop tard. Comme quoi, la censure, ça marche. Je suis très atteinte. Et puis, mon sauveur arrive : le député Gérard Bapt qui va s'emparer du dossier et pousser l'Afssaps dans ses retranchements. Bien plus tard, le jugement en faveur de Servier sera annulé.

Vous le referiez ?

Sans hésiter. Je ne suis pas chef de service, je n'ai pas une équipe de recherche qui dépend de moi ; je ne fais pas partie d'un cénacle parisien qui m'aurait peut-être lié les mains ; j'aime mon métier, mais je ne suis pas carriériste. L'hostilité à mon encontre n'est pas finie. Pas de menaces directes. Je suis juste devenue un mouton noir pour certains labos et médecins. Au moment d'indemniser les victimes, je vois l'inertie confinante au mépris, à la non-assistance à personnes en danger. Je ne lâcherai pas ces gens. Je sais que je suis un "lanceur d'alerte" privilégié : fonctionnaire, j'ai été soutenue par mes confrères, par l'administration hospitalière, ma ville, mes concitoyens. Un strict combat citoyen. ■

« J'ai été condamnée en justice pour avoir dénoncé le Mediator qui tuait en silence »

Son livre : « Mediator 150 mg. Combien de morts ? » éditions-dialogues.fr.

PIERRE MENETON, 49 ANS**Chercheur à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)****LES RAVAGES DU SEL ONT BOULEVERSER SA VIE**

Février 2000. Pierre Meneton, chercheur à l'Inserm, transmet à l'Afssa (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) un dossier sur les conséquences de notre surconsommation de sel : 75 000 accidents cardio-vasculaires, dont 25 000 décès, lui seraient imputables chaque année. De quoi contrarier les intérêts de l'industrie agroalimentaire. Il devient l'homme qui gêne.

« Je suis payé par l'Etat pour chercher à améliorer la santé de la population. Quand je me rends compte de la cécité des pouvoirs publics sur la dangerosité du sel – ce qui n'a rien de nouveau et a l'avantage d'être partagé par toute la communauté scientifique –, il me semble normal de faire remonter ces données en vue d'une recommandation officielle. Que cela entre ou non en conflit avec des intérêts industriels n'est pas ma préoccupation. Or je découvre que non seulement mon alerte n'est pas prise en compte mais que l'expert retenu

par l'Agence pour écrire les recommandations en matière de sel n'est autre qu'un néphrologue de l'hôpital Necker, conseiller depuis vingt ans du lobby du sel ! Ce dernier envoie des lettres à la direction de l'Inserm pour dénigrer mon discours scientifique, me traitant d'hurluberlu. Mon cas est examiné par le comité d'éthique de l'Institut pour voir si je porte atteinte à son image ! Le néphrologue de Necker, lui, n'a jamais été examiné par un quelconque comité d'éthique... Des journalistes du "Point" découvriront que j'ai été mis sur écoute et surveillé par les services de renseignement français. Demande classée "niveau 2", degré d'attention habituellement réservé aux espions et aux terroristes ! Mes téléphones sont mis sur écoute. Collègues, parents, amis sont fichés. Motif : atteinte à la sûreté de l'Etat ! Voyez les décennies d'atermoiement sur l'amiante, responsable de tant de morts. Eh bien, on recommence avec le sel, un problème toujours non résolu à ce jour ! » ■

« J'ai été mis sur écoute et surveillé par les services de renseignement français »



Son livre : « Le sel. Un tueur caché », éd. Favre.